

CHAPITRE 3



FAMILLE

Introduction

A partir des années 1970 la famille connaît des évolutions importantes. L'autonomisation des individus est de plus en plus prononcée et une grande importance est accordée à la vérité des sentiments dans la vie des couples. De nouvelles typologies familiales apparaissent : familles monoparentales, familles recomposées, ou aujourd'hui familles homoparentales. Cependant, ce n'est pas tant la forme de la famille qui a changé - la structure classique du couple et des enfants est maintenue – que sa fonction. Au lieu d'assurer avant toute chose le rôle de reproduction sociale du groupe, la famille doit favoriser prioritairement l'épanouissement de chacun, parents et enfants, et fournir des gratifications affectives. Cette recherche fragilise évidemment la durée des unions et l'augmentation des ruptures pose la question des liens de parentalité.

Les nouvelles formes de la famille ne sont pas séparables des causes socio-économiques qui ont accompagné l'émergence de nouvelles valeurs, liées à l'autonomie de l'individu. Autonome, l'homme, chef du ménage, l'était d'une certaine façon depuis longtemps ; mais les femmes ont conquis elles aussi cette autonomie, une fois que leur corps leur a appartenu et que les voies du travail salarié leur ont été plus grandes ouvertes.

Les changements des formes familiales se sont traduits dans les indices démographiques, avec la chute de la fécondité, la chute de la nuptialité, l'augmentation du nombre des divorces, l'irruption de l'union libre. Le droit a mis sur un pied d'égalité hommes et femmes au sein du mariage (la loi du 13 juillet 1965 a réformé le régime matrimonial afin d'assurer l'égalité des époux-jusqu'alors, par exemple, une femme ne pouvait travailler qu'avec l'autorisation de son mari-, la loi du 4 juin 1970 a fait disparaître la notion de « chef de famille » au profit d'un égal partage de l'autorité parentale entre la mère et le père), et a attribué quasiment les mêmes droits aux couples mariés et non mariés, et a assoupli les règles du divorce (la loi du 11 juillet 1975 a ouvert la possibilité du divorce par consentement mutuel).

Familles monoparentales

Cette forme de famille a fait son apparition en même temps que se développait le divorce. Son chef est une mère célibataire ou divorcée qui élève seule ses enfants. À cette catégorie on a longtemps refusé le qualificatif de « familles ». C'est grâce aux sociologues féministes qu'elle est reconnue en tant que catégorie spécifique. Le terme famille monoparentale s'est substituée aux qualificatifs de « familles à risques » ou « déviantes », au fur et à mesure que se multipliaient ces situations.

Familles recomposées

Souvent les familles monoparentales ne représentent qu'une forme transitoire entre deux unions libres ou deux mariages, lorsque rencontrant un nouveau compagnon ou prenant un nouvel époux, les femmes transforment leur ménage en famille recomposée. Formellement, rien ne distingue ce nouveau couple des couples classiques. Pourtant, elle est constituée des deux foyers (ou plus, s'il y a eu mariage précédemment des deux côtés) entre lesquels circulent les enfants, frères et demi-frères.

Glossaire

gratification (*f*) – satisfaction psychologique

régime matrimonial (*m*) – régime qui règle la répartition et la gestion des biens entre époux

Compréhension

- Comment a changé la fonction de la famille par rapport à l'époque antérieure à 1970 ?
- Quelles en sont les conséquences ?
- Qu'est-ce qui a permis aux femmes d'acquérir plus d'autonomie au sein de la famille ?
- Par quoi se manifestent les changements des formes familiales ?

Exercices

I. Transformez les phrases en fabriquant des verbes avec les noms soulignés.

1. Nous sommes étonnés de l'évolution de cet enfant.
2. Sans qualification professionnelle, tu ne pourras pas garder ton emploi.
3. La danse encouragerait son épanouissement.
4. On voit l'émergence de plusieurs conceptions
5. Ma cousine a pris pour époux un Noir.

II. Complétez les phrases avec les verbes donnés entre parenthèses. Ils sont donnés dans le désordre. (*accorder, assouplir, conquérir, favoriser, fournir, fragiliser, maintenir, se substituer*)

1. Plusieurs producteurs nousdes légumes.
2. Avec sa courtoisie, cet escrocbeaucoup de femmes. (passé composé)
3. Dans ce village, les traditions sont encore.....
4. Le directeur a démissionné ? Tu sais quià lui ? (futur)
5. Ils ne s'entendent plus, les absences fréquentes de son amileur relation.
6. Ces exercicestes muscles. (futur)
7. On espère que le tempsnotre pique-nique.
8. C'est un délai trop court pour moi, tu penses que le patron m'du temps ?

III. tant ? autant ?

Complétez les phrases avec l'adverbe convenable.

1. Cherche quelqu'un d'autre, il aà faire maintenant.
2. Je lui demandaisde fois de m'apporter le plan, mais en vain.
3. Vous pourrez venirde fois que vous voudrez.
4. Cette musique m'agace....., éteins la radio.
5. Nous travaillonsque nous pouvons.
6. Notre équipe a perdude points que la vôtre.

IV. Observez l'emploi des expressions suivantes. Formez des phrases avec elles.

- égalité des époux au sein du mariage

- suppression de la notion de « chef de famille » au profit d'un égal partage de l'autorité parentale
- il a aimé la natation au fur et à mesure qu'il la pratiquait

V. Traduisez les phrases suivantes.

1. A felettünk levő lakásban egy gyermektelen házaspár lakik.
2. Ahogy egyre többet utazott, egyre önállóbb lett.
3. Nem sokkal azután, hogy szakított a barátjával, férjhez ment.
4. Az új igazgató megígérte, hogy rugalmasabbá teszi az ügyintézését.
5. Az utóbbi időben egyre több a nézeteltérés a párton belül.
6. Közös megegyezéssel váltak el.

VERS UN NOUVEAU PARTAGE DES RÔLES ?

Avec la présence massive des femmes sur le marché du travail, les familles à deux actifs constituent désormais un modèle dominant. On peut alors se demander si un nouveau partage des rôles va émerger, les hommes prenant désormais plus de responsabilités dans la famille, comme les femmes en ont pris dans l'emploi. Si « les nouveaux pères » participent désormais davantage à la prise en charge des enfants, ce n'est pas dans n'importe quel type d'activité ; et le travail domestique demeure le lot principal des femmes. Même si les rôles sont mieux répartis, les partages du travail au sein du foyer restent défavorables aux femmes. Dans le partage du temps parental les différences apparaissent très importantes entre les pères et les mères, celles-ci étant quasiment deux fois plus présentes auprès des enfants que ceux-là. Proportionnellement, les pères s'impliquent plus dans les activités de sociabilité que dans toute autre tâche parentale, tandis que les activités parentales domestiques restent typiquement dévolues aux mères.

Le temps parental des mères est corrélé négativement avec leur temps de travail professionnel. Ainsi, les actives à temps plein consacrent 26% de leur temps au professionnel pour 12% au parental, chiffres qui passent pour les actives à temps partiel respectivement à 18% et à 13%. Lorsqu'on sait qu'en France les temps partiels sont très souvent supérieurs à des mi-temps, on mesure combien la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale est particulièrement problématique pour ces femmes. Et le discours selon lequel une activité des femmes à temps partiel serait pour elles le moyen idéal de concilier travail et famille apparaît dès lors illusoire.

Responsabilités familiales et vie professionnelle

Les femmes ont dû apprendre à concilier le travail avec les responsabilités familiales dont elles ont la charge. Si les mesures et les équipements collectifs destinés à l'accueil de la petite enfance ont connu en France un fort développement, tous les besoins ne sont pas satisfaits. Les pères paraissent davantage enclins à participer à la prise en charge de leurs enfants, mais les avancées en ce sens restent limitées. La réduction du temps de travail pourra peut-être, quant à elle, contribuer à une meilleure articulation entre la sphère professionnelle et la famille.

Pour faire face à leurs obligations, les mères utilisent souvent la durée de travail comme variable « ajustement » : parmi celles travaillant à temps complet ou à temps partiel, le nombre moyen d'heures de travail diminue régulièrement lorsque le nombre d'enfants augmente alors que l'on observe le phénomène inverse chez les hommes. Même parmi les couples où les deux conjoints sont cadres et travaillent à plein temps, les femmes consacrent en moyenne moins d'heures à leur activité professionnelle que leur conjoint. Toutefois, les femmes sont de moins en moins enclines à complètement subordonner leur vie professionnelle à leur vie familiale et plus leur niveau d'instruction augmente, moins elles ont tendance à sacrifier leurs ambitions professionnelles. Elles cherchent à choisir un emploi, dans la mesure du possible, à proximité du domicile, qui leur permet de réduire la durée des trajets quotidiens. Ainsi, 43% des femmes occupent un emploi dans leur commune de résidence contre seulement 3,6% des hommes.

L'importance des aides de la collectivité

Avec l'augmentation des taux d'activité des mères, une partie des fonctions domestiques et éducatives ont dû être externalisées.

Des crèches en nombre insuffisant

La France a mis en place tout un arsenal de mesures et d'équipements collectifs destinés à l'accueil de la petite enfance. Les trois quarts des mères cadres ou professions intermédiaires ont recours à des services payants pour faire garder leur jeune enfant non scolarisé, c'est le cas de 41% des ouvrières.

L'un des modes de garde des enfants représentent les crèches. Cependant, elles sont inégalement réparties sur le territoire du pays : près de la moitié des places sont localisées en région parisienne. C'est pourquoi on peut constater que ce choix du mode de garde est restreint ou même illusoire pour la majorité des familles. La garde d'enfant à domicile représente une autre solution. Elle permet aussi de confier à l'employée l'exécution de certaines tâches domestiques. Toutefois, peu de familles (51.000 en 2003) peuvent recourir à la garde à domicile même en bénéficiant de l'allocation de garde à domicile car le coût de ce mode d'accueil reste onéreux pour la majorité des parents. Dans les ménages ayant des revenus modestes, les considérations financières conduisent souvent les parents à alterner leur présence auprès de leurs enfants.

L'interruption temporaire de l'activité professionnelle : une situation fréquente chez les mères peu qualifiées

L'interruption temporaire de l'activité professionnelle peut résoudre temporairement la question de la garde des enfants. Deux dispositifs permettent aux parents d'y recourir : le congé parental d'éducation (outre les congés légaux de maternité et de paternité ou pour enfant malade) et l'allocation parentale d'éducation (APE).

Le congé parental n'est pas rémunéré mais permet au parent salarié d'interrompre son activité pendant un an renouvelable (jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant), en ayant la garantie de retrouver son emploi à l'issue du congé. Le parent peut aussi percevoir l'APE qui est versée, sans condition de ressources, jusqu'au troisième anniversaire du benjamin lorsque l'un des parents d'une famille d'au moins deux enfants, vérifiant certaines conditions d'activité antérieure, décide d'interrompre son activité professionnelle ou de l'exercer à temps partiel. Son montant est forfaitaire et non imposable. L'APE a connu un succès important et le

nombre des bénéficiaires a plus que triplé entre 1993 et 2001. La réforme mise en application en 2004, a étendu aux parents d'enfant unique l'équivalent de l'APE actuelle.

Le fait que le congé parental ne soit pas rémunéré et que l'APE soit une allocation forfaitaire et non un salaire de remplacement contribuent au maintien de la division sexuée du travail au sein de la famille, dans la mesure où ce sont quasi exclusivement des mères qui prennent ce congé. Ceci contribue à renforcer les normes selon lesquelles l'éducation et les soins aux enfants sont avant tout une « affaire de femmes ».

Encourager les pères à s'occuper de leurs enfants dès la naissance est devenu l'un des objectifs de la politique familiale, comme en témoigne la décision prise en 2001 par le gouvernement de Lionel Jospin d'étendre le congé de paternité rémunéré selon le même principe que le congé de maternité. En 2003, plus de six sur dix pères avaient fait valoir leur droit à ce congé.

Les attitudes des hommes à l'égard de la paternité ont, en effet, évolué depuis les années 70, bien que le décalage entre leurs aspirations et leurs pratiques persiste. Le temps que les jeunes pères consacrent à leurs enfants augmente. Toutefois, l'installation des hommes dans l'univers ménager, se heurte à des obstacles de tous les ordres : les attitudes ambivalentes des mères, la volonté des femmes d'éviter les conflits liés à des enjeux qui ne leur apparaissent pas toujours prioritaires (en particulier lorsque les revenus du ménage leur permettent de recourir à plusieurs modes de garde rémunérés), le choix de privilégier au sein du couple la carrière du mieux doté sur le marché du travail (en l'occurrence, majoritairement le père) ou encore les réticences des hommes à dépasser le stade des velléités et à mettre en veilleuse leurs ambitions professionnelles.

Les pères qui s'investissent le plus dans la vie familiale ont, en moyenne, des durées de travail moins longues que les autres pères.

Glossaire

ajustement → ajuster – adapter parfaitement (une chose à une autre)

corréler → corrélation – dépendance réciproque de deux phénomènes qui varient simultanément

dévolu – acquis, échu par droit

forfaitaire – fixé

lot (*m*) – 1. part qui revient à chacun dans un partage

2. au sens figuré : ce que le destin lui réserve

en veilleuse – au ralenti

velléité (*f*) – volonté faible, hésitante et inefficace

Compréhension

- Quelles possibilités ont les femmes de concilier leur vie professionnelle et l'éducation des enfants ?
- Pourquoi le travail à temps partiel n'a-t-il pas répondu aux attentes ?
- Quelle forme de la garde des enfants est la plus répandue ?
- Sous quelles conditions le parent a-t-il le droit à l'allocation parentale d'éducation ?
- Pour quelles raisons les pères préfèrent-ils leurs ambitions professionnelles à l'éducation des enfants ?

Exercices

I. Cherchez l'équivalent aux mots et aux expressions soulignés dans le texte.

1. Notre travail sera bien payé.
2. Ce revenu n'est pas soumis à l'impôt.
3. Les époux ont refusé de confier les enfants à la fille au-pair.
4. Le nombre des crèches est limité.
5. Beaucoup de familles ne peuvent pas payer cette somme.
6. Le décalage dure toujours.
7. Plusieurs facteurs l'empêchent de réaliser son projet.
8. La plupart des mères ne sont pas prêtes à renoncer à leurs ambitions professionnelles.

II. Formez des expressions en reliant les noms avec les verbes donnés entre parenthèses. Faites des phrases avec elles. (*avoir, connaître, faire, faire valoir, prendre*)

- congé
- droit
- face
- recours
- responsabilité
- succès

III. Observez les différents emplois de la préposition *auprès*.

1. Les femmes sont plus présentes auprès des enfants. (aux côtés de qn, près de qc)
2. Ils ont fait des démarches auprès des autorités. (sens figuré)

Faites des phrases avec les expressions suivantes en employant la préposition *auprès*.

- avoir accès
- faire une demande
- s'asseoir
- se renseigner
- veiller

Travail écrit

- Pourquoi les familles nombreuses sont-elles devenues très rares ?

Communication orale

- Imaginez une conversation entre ceux qui souhaitent avoir plusieurs enfants et entre ceux qui se contentent d'un enfant unique. Développez leurs arguments.

MARIAGE

UNE NOUVELLE PASSION

Mais qu'est-ce qui les fait courir à la mairie ? Hétéros, homos, jeunes couples, ex-soixante-huitard... On croyait la vieille institution ringarde, minée par l'échec, dévaluée par le butinage amoureux, l'union libre et le Pacs. Et voici qu'on la redécouvre, avec un nouveau trousseau. Le mariage n'est plus le berceau exclusif, indispensable, de la famille. Il engage toujours, mais il n'est plus obligatoire, et c'est peut-être pour cela que l'on aime.

À quoi sert le mariage à présent ? Ou, plutôt, comment s'en sert-on ? Il ne sert plus de passeport pour la vie sexuelle : en 1970, plus de la moitié des filles arrivaient vierges au mariage ; maintenant elles ont en moyenne neuf ans d'expérience. Il ne sert plus à fonder une famille : 43% des enfants naissent hors mariage. Et leur statut est pratiquement identique à celui des enfants légitimes. Il ne sert plus à s'unir à coup sûr pour la vie : 40% des mariages se terminent par un divorce. Il ne sert plus à organiser la mise sous tutelle des femmes : 48% d'entre elles travaillent (62% des hommes). Il ne sert plus à sceller les solidarités fiscales et successorales : le Pacs peut suffire en partie. Il ne sert plus systématiquement à associer des patrimoines. Aujourd'hui, comme le dit le sociologue Paul Yonnet, sexualité, conjugalité et parentalité tendent à vivre des histoires séparées.

Alors, pourquoi se marier ? Pour s'engager publiquement, rêver de durée à voix haute et faire la fête. Jamais, sans doute, l'institution matrimoniale n'aura tant mérité d'être saluée de rires et de vivats. Rien de dramatique, désormais, même si des désertions de dernier moment surviennent. Les pressions sociales n'ont jamais été si légères. On choisit son conjoint, on choisit son heure, on choisit sa cérémonie, et on a même le droit de se tromper : le divorce est presque moins stigmatisé que les unions ostensiblement malheureuses. On ne s'engage plus sans retour. Du coup, le nombre de mariages a cessé de chuter vertigineusement. Descendu de 400.000 en 1972 à 254.000 en 1994, il est même remonté à 305.000 en 2000, pour se tasser à nouveau. Et surtout, le mariage n'est plus ringard. Désacralisé et affaibli, il fait envie : on ne se plie pas à l'institution, on l'élit délibérément. On se marie tard, quand on est vraiment mûr, vers 28 ans pour les filles, 30 ans pour les garçons. On attend souvent d'avoir décroché un emploi pour se lancer.

25 millions de Français sont tout de même mariés, pour presque 5 millions de concubins. Et 200.000 pacés. Hétéros ou homos ? Impossible à savoir, puisqu'il est interdit de recueillir les données sur le sexe et l'âge. Depuis la nouvelle loi, 103.447 Pacs ont été signés en quatre années, 30.800 en 2003, soit 1 Pacs pour 10 mariages. (*L'Express*, N° 2764, 2004. p. 16-18.)



Glossaire

PACS – pacte civil de solidarité, contrat d’union des concubins qui leur permet d’être considéré comme un foyer

Compréhension

- Expliquez l’affirmation suivante en montrant les indices qui la justifient.
« Sexualité, conjugalité, parentalité tendent à vivre des histoires séparées »
- Qu’est-ce qui explique récemment l’envie de se marier ?
- Qu’est-ce qui explique les mariages tardifs actuellement ?

Exercices

I. Complétez les phrases avec les adjectifs suivants. Ils sont donnés dans le désordre.
(*fiscal, matrimonial, conjugal, successoral, familial*)

1. Certains réclament la suppression des droits
2. Son mode de vie ne lui permettrait pas de faire ses devoirs.....
3. Leur relation.....manquait de compréhension.
4. La loirécemment adoptée n’est pas favorable à notre entreprise.
5. Pour trouver un mari, toutes ses copines lui proposaient de s’adresser à une agence.....

II. Servir à, servir de, se servir de ?

Complétez les phrases avec les verbes convenables.

1. Son indisposition ne.....que....prétexte pour éviter cette rencontre. (passé composé)
2. Je me suis cassé la main, je ne peux pas.....
3. Sans autorisation, vous ne pouvez pasmagnétoscope.
4.de changer le système ? (conditionnel)
5. Les objets les plus simples luijouet.

III. Reformulez les phrases en remplaçant les mots et les expressions soulignés.

1. Leur statut est identique à celui des enfants légitimes.
2. Les pressions sociales n’ont jamais été si légères.
3. Le nombre des mariages a cessé de chuter vertigineusement.
4. Le divorce est moins stigmatisé.
5. On ne se plie pas à l’institution.
6. Le mariage est dévalué.
7. On l’élit délibérément.
8. Les désertions surviennent.
9. On compte 5 millions de concubins.
10. On attend d’avoir décroché un emploi pour se lancer.

A l’image de ce que pensent les Français : 66% d’entre eux préfèrent le mariage à l’union libre, selon un sondage réalisé par l’Ifop en 2000, et 98% trouvent que la famille est

un modèle positif. Quand aux jeunes, ils plébiscitent la fidélité et l'engagement. Au temps du divorce banalisé, on envie le couple heureux. « La conjugalité redevient une valeur à la mode. Elle reste un fantasme de bonheur parfait dans l'inconscient collectif, d'autant que c'est un rêve démocratique, accessible à tous, expliquent Olivier Picard et Pascale Wattier, qui ont publié *Mariage, sexe, et tradition*, un ouvrage passionnant. Et, si le discours antimariage n'a pas disparu (6% des Français s'y disent résolument hostiles), il a changé de nature. Plus intime, il reflète moins un combat idéologique que les angoisses d'une société individualiste où chacun protège son identité. Au point qu'il n'est pas rare de voir des mariages sur le tard, après vingt ans de vie commune. » Comme une ponctuation.

Au diable ce « tue-l'amour », cette « connerie auréolée de naphthaline catholique et de morale bourgeoise ! », répétait à l'envi Jeanne, 45 ans, enseignante bordelaise. La robe en organdi et le cocon étouffoir, très peu pour elle, la frondeuse de Mai 68. Ses parents avaient fini par renoncer : ils ne la conduiraient pas à l'autel. Et voici qu'en 2003 ils la voient débouler, triomphante : « On va se marier avec Philippe. » Après quinze ans de vie commune. « Mon père n'en est toujours pas revenu ! » rigole-t-elle. Avant de préciser, un ton plus bas : « on a fait ça de façon plus discrète, en petit comité. On en parlait parfois, en blaguant. Philippe avait plus envie que moi d'officialiser notre union, au cas où il lui arriverait quelque chose. Et puis ce n'étais pas mal, au fond, de s'engager devant nos proches. Mais de là à sortir le tralala et battre le rappel, pas question ! » Voilà comment on se convertit aux épousailles sans trop renier ses convictions : le souci de protéger sa moitié, en cas d'accident, n'est pas absent de ces mariages tardifs. Il sert aussi d'alibi à un désir un temps refoulé. Quand ce n'est pas l'inverse : on habille l'intérêt matériel ou sécuritaire – garanties en cas de ruptures ou de décès du conjoint que n'offrent ni le Pacs ni l'union libre – de sentiments plus distingués.

« Le mariage, c'est mon contrat pour la vie », lâche Flora, 28 ans, dans un sourire ensoleillé. En huit ans de vie commune avec Maximilien, cette publicitaire a eu tout le temps d'éprouver son envie de s'engager. De conjurer aussi une angoisse propre aux enfants de divorcés : la peur de trébucher. « Je ne voulais pas que ça m'arrive et j'avais besoin de symboles, dans une société qui n'en fournit plus tellement. Donc, j'y ai vraiment réfléchi. Quand tu es en union libre, tu rentres, tu sors, tu fais comme tu veux. Là, c'est différent. Tu dis à ton futur mari, à tes parents, à tes amis, à l'église : « C'est lui que je veux, pour toujours. » Ça, c'est très fort. Le jour où ça se passe mal, tu ne claques pas la porte. Contrairement à ce que beaucoup de jeunes croient, le mariage, c'est du boulot ! Il est ce qu'on en fait. » Comme en écho, les esthètes de l'union libre, ceux qui la préfèrent pour longtemps, soupirent avec gourmandise : « Chaque matin, il faut mériter sa vie de couple, rien n'est jamais acquis ! » (*L'Express*, N° 2764, 2004. p. 18-20)

Glossaire

battre le rappel – rassembler, réunir les personnes, les choses nécessaires
organdi (m) – mousseline de coton légère utilisée pour la confection de robes

Compréhension

- Quels sont les arguments des concubins qui ont fini par se marier ?

Exercices

I. Reliez les noms suivants avec les verbes convenables. Formez des phrases avec les expressions. (*jurer, céder, prendre, renier, dissiper, établir*)

- angoisse
- conviction
- engagement
- fidélité
- gourmandise
- union

II. Complétez les phrases avec les verbes donnés entre parenthèses. Ils sont donnés dans le désordre. (*changer, conjurer, envier, habiller, protéger, trébucher*)

1. La récompense ne lui a pas fait plaisir parce que ses collègues le.....
2. Comme beaucoup d'entre eux étaient contre lui, il cherchait notre amitié pour que nous le
3. Vous connaissez sa ruse, il sait bienses propres intérêts de ceux des enfants.
4. Les médecins se sont trompés mais ils ne voulaient pas reconnaître qu'ils
5. Les résultats ne sont pas bons, il faut que nousde méthode.
6. Nous ne voulions pas nous disputer avec maman, c'est pourquoi nous cherchions àsa colère.

III. Dites autrement les expressions et les phrases soulignées.

1. Au temps du divorce banalisé, on envie le couple heureux.
2. La conjugalité redevient une valeur à la mode.
3. C'est une garantie en cas de rupture.
4. Certains s'y disent hostiles.
5. Le discours antimariage n'a pas disparu.

IV. Continuez les phrases suivantes.

1. Après quinze ans de vie commune, ils.....
2. Il n'est pas rare.....
3. Il avait plus envie que moi.....
4. Ce n'était pas si mal.....
5. Il avait toujours le souci.....

V. Complétez les phrases avec les prépositions convenables.

1. Leur appartement est aménagéfaçon plus simple.
2. Mes cousins ont finiaccepter notre invitation.
3. cas où il tomberait malade, l'assurance lui remboursera tous les frais.
4. Je suis en nage, je rentrerai pour changerchemise.
5. Ma soeur n'a éprouvé aucune envie.....retourner à son ancien lieu de travail.
6.cas d'inondation tu aurais plus de sécurité si tu t'assurais.
7. Contrairementattentes, notre équipe n'a pas gagné.

8. On est étonné qu'il reste fidèle....ce travail mal payé.
9. Ce livre traite des difficultés propresl'adolescence.
10. Avec ces prix, le voyage ne sera pas accessibletous les élèves.

Travail écrit

- « Le mariage, c'est du boulot ! » Ecrivez une composition en développant vos arguments sur cet avis.

Communication orale

- Quelles sont les principales sources de conflits entre les époux ? Comment pourraient-ils en arriver à un compromis ?

LA FUREUR DE FAIRE VIVRE

A 16, 18, 20 ans, quand un bébé pointe son nez, c'est forcément le choc. Face aux grossesses précoces – 4000 mineurs accouchent chaque année en France –, des pays mènent des campagnes alarmistes, comme l'Angleterre. D'autres développent des initiatives pour intégrer ces mères (presque) comme les autres.

La grossesse de Stéphanie est survenue comme un cataclysme, balayant tout espoir. « J'étais en foyer, suivie par un juge des enfants. Mes parents avaient tous les deux des problèmes d'alcoolisme. Dès que j'ai su que j'étais enceinte, j'ai fait toutes les démarches pour un avortement. Mais le médecin a lâché le morceau à ma mère, qui a refusé l'IVG. Une fois que ma fille est née, je n'ai jamais pu me résoudre à l'abandonner. J'étais toute seule, en échec scolaire et familial. Je dormais le matin, je sortais la nuit, je sombrais, quoi. »

Ne pas écouter la suite de l'histoire permettrait d'abonder dans le sens de la plupart des études françaises récentes, assez catégoriques : tomber enceinte avant 18 ans égale forte probabilité d'arrêter ses études, de se retrouver seule et isolée, sans emploi...

Seulement voilà, deux ans plus tard, l'histoire de Stéphanie changeait de cap. Son copain revenait, elle trouvait un emploi d'éducatrice, ils se marièrent et eurent un autre enfant.

« Aujourd'hui, je me dis que c'est ma fille qui m'a sauvée. Moi, je n'ai jamais eu de modèle de mère. Ma fille Anaïs était arrivée, elle n'y pouvait rien. Je peux dire que je me suis battue pour elle. C'était dur, mais j'y suis arrivée. Je ne voulais surtout pas reproduire mon histoire personnelle. »

Pour Isabelle Bitouzé, psychologue au contact de jeunes mères, Stéphanie est loin d'être un cas isolé. « Il y a des difficultés, c'est indéniable. Avoir un bébé quand on est encore ado produit toute une série de vulnérabilités. C'est traverser une crise en pleine crise... Mais c'est aussi l'occasion de développer des richesses insoupçonnées, des ressources que l'on n'imaginait pas pour avancer dans la vie. »

Selon les histoires, la naissance déclenche des réactions entre crise et déni, fuite et rage de s'en sortir. Cette force n'a jamais quitté Clémentine, qui a trouvé le courage de poursuivre ses études après le bac. « Ça m'a beaucoup aidée, moi qui avais une vision sombre du monde, j'ai redécouvert à travers les yeux de mon fils comme les choses pouvaient être belles. Un bébé, c'est une part de nous que l'on aime. »

Ces mères ado qui font peur...

Alors pourquoi tant de catastrophisme ? Selon Corinne Nativel, sociologue, un discours alarmiste se développe doucement en France. Il pourrait bien être le contrecoup de l'hystérie qui court dans les pays anglo-saxons. Là-bas, les mères adolescentes font peur. On multiplie les programmes de lutte contre les « maternités précoces. » « En France, il y a de plus en plus d'intérêt pour cette approche », assure la sociologue. Pourtant, une récente étude qui a suivi cinq ans les destinataires de moins de 18 ans de l'allocation parent isolé montre que leur taux d'emploi rejoint celui des 20 ans. « Avec le temps, leur situation se normalise », conclut la sociologue.

A quand les crèches dans les facs ?

Il n'empêche, essayez de pousser un landau à 18 ans comme dans le film *L'Enfant...* Regards interrogateurs, silences étonnés, questions comme « il est à vous ce bébé ? ». La même impression culpabilisante d'être hors normes. Ce poids du regard des autres qui stigmatise les grossesses à l'adolescence, Chloé le ressent chaque jour. « J'ai l'impression de devoir en faire mille fois plus pour montrer que je suis une bonne mère. Je m'habille de façon plus féminine pour faire plus grande. Avant, je passais pour la grande soeur. Alors j'ai essayé de coller à l'image que les gens veulent voir de moi. C'est pour Damien que je le fais, pour qu'il n'ait pas de problème d'intégration. »

La France est loin de figurer parmi les mauvais élèves des pays de l'OCDE. Quand la part des accouchements avant 19 ans stagne autour de 10/1.000 dans l'Hexagone, on atteint des taux de 30/1.000 en Grande Bretagne, et de 93/1.000 aux USA ! A croire que les bonnes vieilles méthodes françaises marchent. « Notre système de protection des mères est tolérant, explique Corinne Nativel. Il protège et accompagne les mamans de la même façon, quel que soit leur âge. Et c'est tout son problème, car les adolescents ont des problèmes spécifiques. Ils doivent être pris en compte. »

Heureusement, pouvoirs publics et associations mettent en œuvre parfois des initiatives moins culpabilisantes que les campagnes anglo-saxonnes. Comme en Scandinavie, les crèches commencent à fleurir dans les facs. A l'université de Bourgogne (Dijon), la « p'tite fac » a ouvert ses bras à Corentin. « Je mesure ma chance, avoue son étudiante de mère. Le Crous me loue un appartement normalement réservé au personnel pour que je puisse m'y installer avec le père de mon enfant. Elever mon fils dans ces conditions, comme si j'avais 25 ans et un travail, c'est royal. » (*Phosphore*, N° 293, novembre 2005. p. 10-13.)

Glossaire

IVG – interruption volontaire de grossesse

OCDE – organisation de coopération et de développement économique

abonder dans le sens de qn – approuver pleinement ses paroles

changer de cap – changer de direction

contrecoup (*m*) – conséquence indirecte d'un acte, d'un événement

lâcher le morceau – parler, avouer

ne rien pouvoir à qc – ne pas être capable de l'empêcher ni de le modifier

sombrer – tomber, se perdre

Compréhension

- Que souligne la plupart des études françaises traitant de la vie des mères adolescentes ?
- Que montre une récente étude de la situation de ces mères ?
- Sur quel aspect de la crise insiste le psychologue pour aider les jeunes mères à surmonter leurs difficultés ?
- Quelle est l'opinion du sociologue sur le système de protection des mères ?
- Comment les pouvoirs publics aident-ils les mères adolescentes ?

Exercices

I. Transformez les phrases suivantes en remplaçant les noms soulignés par des adjectifs.

1. Il y a une forte probabilité qu'elle arrête ses études.
2. Cette situation produit toute une série de vulnérabilités.
3. Il y a de plus en plus d'intérêts pour cette approche.

II. Remplacez les noms et les expressions soulignés par leurs synonymes.

1. Je n'ai jamais pu me résoudre à l'abandonner.
2. Je me suis battue pour elle.
3. J'avais une vision sombre du monde.
4. Leur taux d'emploi rejoint celui des 20 ans.
5. J'ai collé à l'image que les gens veulent voir de moi.
6. Ma grossesse est survenue comme un cataclysme.

Père à 17 ans Joël

« Quand c'est arrivé, j'ai laissé galérer Stéphanie au foyer pour jeunes mères isolées. C'est elle qui a pris en charge Anaïs. A l'époque, j'avais pas la tête sur les épaules. Je ne savais plus dans quel monde je vivais, si c'était un rêve ou la réalité. J'ai continué ma vie d'avant, à la limite de la délinquance. Je n'ai pas su prendre mes responsabilités. J'ai percuté au bout de deux ans, quand Anaïs m'a appelé papa. Maintenant, j'ai toujours des besoins de jeunesse, mais on s'organise tous les deux pour décompresser. Tout va bien, je me suis rangé. Depuis, nous avons eu Enzo. C'est aussi avec lui que je me suis rendu compte de tout ce que j'ai raté avec ma fille. Son tout premier mot, ses premiers pas... Je regrette vraiment. »

Marine, 17 ans
Venacio, 20 ans
et Marvin, 6 mois



Marine : « Avec Venacio, c'est très fort. On a décidé de le garder. Sans lui, j'aurais sans doute avorté. Le plus dur, après, c'était de le dire à ma mère ! J'ai simplement posé les échographies sur son lit. Elle a tout de suite demandé : « Qui est enceinte ? » En nous regardant ma sœur et moi. J'ai répondu que c'était moi... au bout de cinq mois, je devais rester couchée et suivre les cours par correspondance. J'étais en I^{re}. J'ai bûché et j'ai assuré aux épreuves anticipées. Pour cette année aussi, on s'organise. Venacio passe chercher Marvin à 18 heures pendant que je fais mes devoirs. Après je m'en occupe, puis j'y retourne une fois qu'il est couché. Je passe le bac et je sais qu'il me le faut pour m'en sortir... »

Venacio : « Quand je l'ai appris, j'ai eu un flash. J'ai tout vu défiler : moi, ma famille, les sorties entre potes... Ça m' a foutu les jetons. Mais ce n'était pas si terrible. Ma vie a changé plus vite que prévu, c'est tout ! Avant, je pensais d'abord à moi. Maintenant, 24h/24, Marvin, c'est ma préoccupation. Là, je suis en BTS Génie énergétique. Je devais arrêter, je n'étais pas très motivé. Mais là, chaque matin, quand je me lève et que je vois son petit sourire, ça me donne des forces. Il m'a redonné confiance en moi. C'est mon fils, ma fierté, ma joie. »

Ludivine, 19 ans, et Kevin, 3 ans

« Je travaille en intérim, mais je vis toujours chez mes parents. En échange, je paie 400€ pour la nourriture et le loyer. Je n'ai pas envie de prendre un appart tout de suite, je ne ressens pas le besoin pour le moment. Je ne me sens ni complètement adulte, ni tout à fait ado. Je suis entre les deux. Ça me fait un peu peur de ne plus être entourée de ma famille. Kevin adore sa grand-mère. Entre eux, c'est une relation très proche mais c'est normal, c'est son premier petit-fils. Quand j'étais au lycée, elle s'en occupait toute la journée. Ce n'est pas pour ça que Kevin ne fait pas bien la différence entre « maman » et « mamie ». Parfois, quand-même, il appelle mon père « papa » . Je le reprends et lui explique que son papa n'est pas là. A 3 ans, il commence à poser de plus en plus de questions. Je lui répondrai au fur et à mesure, du mieux que je pourrai. »

**Delphine, 20 ans, Frédéric, 25 ans,
et Nathalie, 19 mois**

Delphine : « Pendant ma grossesse, je n'ai pas arrêté de douter. Je ne savais pas comment j'allais organiser ma nouvelle vie. Sans cesse, je me demandais : « Est-ce que je dois reprendre mes études ou commencer à travailler, comment je vais faire garder le bébé ?... » Très vite, les choses sont rentrées dans l'ordre. J'ai trouvé une place en crèche en même temps que je commençais mon BTS en alternance. Jongler avec les études, le boulot et la vie de famille, c'est pas facile. Le plus dur, c'est de ne pas trouver quelqu'un qui puisse comprendre mon quotidien. Je me suis rapprochée de ma mère. On est beaucoup plus complices. En même temps, je ne connais pas de copine de mon âge avec qui partager mon expérience de mère. C'est pour ça que je recherche le contact de ma tante. Elle a 28 ans, et attend un bébé. »

Frédéric : « J'ai toujours voulu avoir des enfants assez jeune. Quand je suis né, ma mère avait 17 ans, mon père à peine 20. On avait une super complicité. C'est ce que je voulais reproduire avec mes propres enfants. » (*Phosphore*, N° 293. novembre 2005. p. 10-14.)

Glossaire

assurer – se montrer à la hauteur de sa tâche

avoir un flash – avoir une idée lumineuse, soudaine

bûcher – étudier avec ardeur

galérer – vivre sans avoir de ressources assurées

ça m'a foutu les jetons – ça m'a fait peur

jongler avec les difficultés – manier avec une grande habileté

pote (m) – copain

Compréhension

Faites le résumé de la situation des parents adolescents :

- A quelles difficultés font-ils face ?
- Comment se débrouillent-ils ?
- Comment contribue l'enfant à leur évolution ?

Exercice

Continuez les phrases.

1. Ma copine ressent le besoin.....
2. Il fallait la soutenir.....
3. En partageant les expériences.....
4. Je m'arrangeais
5. Les choses sont rentrées dans l'ordre.....
6. On lui a tendu un piège.....
7.par peur de la décevoir.
8.pour t'en sortir.
9. Nous nous sommes rapprochés.....
10. Ça me fait peur.....

Travail écrit

- Ecrivez des portraits de parents adolescents de milieux sociaux différents.

Communication orale

- Imaginez un débat entre ceux qui sont pour l'avortement et ceux qui sont contre en cas de grossesse précoce.

« MAINTENANT, LES PARENTS CHERCHENT À COMPRENDRE »

Rencontre avec Marcel Rufo, psychiatre pour enfants et adolescents

Phosphore : *Vous êtes sollicité par les adultes pour parler des jeunes... Les lecteurs de Phosphore sont ces jeunes-là. Qu'auriez-vous envie de leur dire ?*

Marcel Rufo : Je reconnais que la question des ados passionne tout le monde... surtout les adultes. Je suis d'ailleurs épaté par les parents qui viennent me parler de leurs enfants. Avant, les parents croyaient qu'ils éduquaient. Maintenant, ils cherchent à comprendre. Je dirais volontiers aux jeunes de prendre cela comme un acte de plus grande démocratie à leur égard. Une chance de faire entendre leur voix à la maison. Au point que les parents n'hésitent plus à faire appel à un tiers pour démêler les crises.

Quels sont, selon vous, les trois adjectifs qui caractérisent le mieux les jeunes ?

Audacieux. Ils ne connaissent pas le respect des anciens. Ils se sentent à égalité avec les adultes, tant dans le parler que dans le comportement.

Consommateurs. Je les préférerais plus rêveurs, alors qu'ils sont avant tout des fondus du marketing. Pourtant, il est fondamental de rêver de temps en temps, de s'ennuyer, même. Ça aide à se construire.

Joueurs. Ils endossent trop facilement toute la panoplie de l'ado. Au point de jouer les systématiquement pas d'accord. Peut-être est-ce un juste retour des choses et la faute des adultes qui les cantonnent dans ce rôle...

Quel serait votre message aux parents d'aujourd'hui ?

Parlez d'amour à vos enfants ! Mais soyez aussi plus radicaux dans vos attitudes. Il est normal de dire à ses enfants : « Tu ne fumes pas à la maison car je n'ai pas envie que tu meures avant moi ! » Entre les parents adeptes du « tais-toi, c'est moi qui parle » et ceux pour lesquels « il est interdit d'interdire », il est permis d'exprimer une position en tant que parent... La surtolérance peut nuire aux enfants ! (*Phosphore*, juillet 2004. p. 66-67.)

Glossaire

cantonner – faire entrer de force dans qc

cémêler – éclaircir, débrouiller

panoplie (f) – ensemble d'objets, d'éléments semblables ; ensemble des moyens d'action dont on dispose dans une situation donnée

Compréhension

- Comment a changé l'attitude des parents à l'égard de leurs enfants ?

- Quel comportement propose le psychologue aux parents ?
- Comment se comportent les jeunes avec les adultes ?

Exercices

I. Donnez des adjectifs pour caractériser les deux attitudes parentales.

- « tais-toi, c'est moi qui parle »
- « il est interdit d'interdire »

II. Remplacez les mots et les expressions soulignés par leurs synonymes.

1. Je suis épaté par les parents.
2. C'est une chance de faire entendre ta voix.
3. Prenez cela comme le signe d'une plus grande démocratie.
4. La surtolérance peut nuire aux enfants.
5. Je n'ai pas envie que tu meures avant moi.

III. a) Expliquez la signification du préfixe *sur* dans le mot *surtolérance*.

b) Complétez les phrases avec des mots ayant le préfixe *sur*.

1. Nous étions trop nombreux, quelques-uns ont été licenciés pour
2. Vous avez beaucoup grossi, vous devriez perdre
3. Tu as trop de cours, comment veux-tu travailler avec cet emploi du temps
4. Cette tâche dépasse ses capacités, quand elle l'a acceptée, elle
5. Après avoir appris la nouvelle, il a été si qu'il n'y faisait plus attention.

IV. Traduisez en français.

1. Tudása mindannyiunkat elképesztett.
2. Sikerült már kibogozni az ügyet?
3. Előadása mindenkit fellelkesített. Olyannyira, hogy a többi kérdésről már nem is beszéltünk.
4. Számomra túl merészek az elképzelései.
5. Nehezen tűrte, hogy nem tekintették egyenrangúnak.

Travail écrit

- « La surtolérance peut nuire aux enfants. » Ecrivez une composition.

Communication orale

- Jouez le dialogue entre les parents et leur fils de 16 ans.

Depuis un certain temps le fils a de mauvaises notes en cours. Il rentre régulièrement tard. Il ment. Ses copains l'entraînent dans des affaires douteuses. Les parents lui proposent des solutions pour le protéger des situations dangereuses.